



FORMATION CONTINUE

2020

DIPLÔME
D'ÉTABLISSEMENT (DE)

APPROCHES PARCOURS ET DYNAMIQUES D'INTÉGRATION
DES SERVICES SUR LES TERRITOIRES

PILOTAGE TERRITORIAL : intégration des services d'appui aux personnes en perte d'autonomie

Responsable pédagogique

Marie-Aline BLOCH, professeur

Département Sciences humaines et sociales (SHS), EHESP

6 modules

à Rennes et Paris | de janvier à décembre 2020

Les + de la Formation

Des séminaires présentiels renforcés par des ressources en ligne

Une formation connectée aux travaux de recherche en cours sur les MAIA, Paerpa, PTA, le handicap rare, l'autisme, «une réponse accompagnée pour tous»... et aux évolutions des dispositifs et du cadre réglementaire ainsi qu'à la transformation de l'offre de service

Des retours d'expériences et mises en situation

Diplôme d'établissement

PILOTAGE TERRITORIAL : intégration des services d'appui aux personnes en perte d'autonomie

Compétences visées :

- Mener un projet stratégique territorial d'intégration des services
- Réaliser un diagnostic territorial partagé actualisé
- Communiquer sur les notions d'intégration, de coordination et de parcours
- Animer un travail d'équipe pour accompagner les personnes en situation complexe
- Améliorer les pratiques pour la pérennisation de l'intégration des services
- Mobiliser un réseau de pairs

Objectif professionnel :

- Piloter un projet d'intégration des services d'appui aux personnes en perte d'autonomie

Vous êtes concerné :

Pilote MAIA, coordonnateur de plateforme territoriale d'appui (PTA, ...) pilote ERHR (Équipe Relais Handicaps Rares), responsable parcours RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous) ou fonction équivalente, référent régional d'association ou de fédération

Prérequis

Formation initiale de professionnel de santé ou du social ou titulaire d'un niveau 7 (master) ou équivalent en pilotage/gestion en santé

Modalités d'inscription au diplôme

- Dossier de candidature à retourner avant le 22 octobre 2019 :
 - CV
 - Lettre de motivation explicitant votre intérêt ou votre projet professionnel en lien avec le pilotage territorial (1 page minimum)
 - Attestations de présence des modules du parcours déjà suivis
- Le module préparatoire est obligatoire
- Les modules 1 et 2 ne sont pas obligatoires pour les pilotes MAIA ayant suivi la formation «prise de poste»

Modalités pédagogiques

- Présentiel, e-learning, apports théoriques, témoignages d'acteurs de terrain, mise en situation, étude de cas

Organisation du programme

- Durée : 19 jours (dont 14,5 en présentiel et 4,5 jours en e-learning + 7 jours de travail personnel)
- 5 modules à Rennes ou à Paris
- Les modules 1 à 5 peuvent être suivis de façon indépendante

Validation du diplôme

Pour obtenir le diplôme, il est nécessaire de :

- Justifier de deux ans d'activité de pilote ou chef de projet au moment du jury
- Satisfaire aux épreuves de validation
 - Rédaction d'une note de synthèse
 - Présentation du projet mis en place : 02 et 03 décembre 2020 ou 09 et 10 décembre 2020
- Suivre tous les modules de formation du parcours défini avec le responsable pédagogique

Calendrier et tarifs*

Module préparatoire (obligatoire pour les candidats au DE) Auto-positionnement	2 jours en e-learning du 14 janvier au 19 février 2020		
Module 1 : Intégration et parcours dans les secteurs des personnes âgées et/ou en situation de handicap	3,5 jours 4 au 7 février 2020	Rennes	1200 €
Module 2 : Accompagnement des personnes en situation complexe, communication et outils	3,5 jours 10 au 13 mars 2020	Rennes	1200 €
Modules 1 + 2 (Prise de poste Pilote MAIA)			2100 €
Module 3 : Gestion de projet	2 jours 28 au 29 avril 2020	Paris	900 €
Module 4 : Dynamique d'équipe et conduite du changement	4 jours 16 au 17 juin 2020 + 2 jours en e-learning	Paris	1500 €
Module 5 : Politiques publiques, gouvernance et financement	3 jours 22 au 24 septembre 2020 Nouvelles dates	Rennes	1200 €
Jury de validation	1,5 jour 2 au 3 décembre 2020 ou 9 au 10 décembre 2020	Paris	

Tarifs du diplôme*

5 000 € net, si financement employeur
4 500 € net, si financement personnel ou aidé

* Tarifs en vigueur au 01/05/2019, sous réserve de modification

VOTRE CONTACT EHESP

Formation continue
02 99 02 25 00 - candidaturefc@ehesp.fr

Programme

MODULE
0

Module préparatoire

2 jours en e-learning

- Se situer dans l'exercice de la fonction de pilote territorial
- Présenter le projet de pilotage territorial
- Analyser les forces et faiblesses du dispositif actuel
- Évaluer vos compétences / un auto-positionnement

Le stagiaire formulera ses objectifs, les tâches accomplies ou prévues pour les atteindre, les attentes concernant la formation

Les formateurs analyseront les documents transmis afin d'ébaucher la feuille de route des stagiaires

MODULE
1

Intégration et parcours dans les secteurs des personnes âgées et/ou en situation de handicap : concepts, enjeux et mise en œuvre

3,5 jours en présentiel

COMPÉTENCES VISÉES

- S'approprier les concepts d'intégration et de parcours
- Traduire de façon concrète l'application des concepts sur un territoire avec une prise en compte du contexte
- Repérer et mesurer les freins et leviers existants pour initier la démarche

PROGRAMME

- Concepts de coordination, d'intégration et de parcours
- Les axes de l'intégration
- Acteurs de la coordination et de l'intégration
- Rôle de l'ARS, des départements et des porteurs
- Diagnostic territorial
- Organisation de l'intégration, analyse théorique et pratique
- Évaluation des besoins des personnes et planification des soins et des accompagnements
- Concertation et partage de projet territorial

MODULE
2

Accompagnement des personnes en situation complexe, mise en œuvre des outils et communication

3,5 jours en présentiel

COMPÉTENCES VISÉES

- Agir comme un acteur de l'intégration du territoire, en lien avec le pilotage stratégique
- Animer une équipe et gérer la communication
- Organiser la collaboration avec les autres acteurs et maîtriser le partage d'information

PROGRAMME

- Les missions et les activités des professionnels de l'accompagnement des personnes en situation complexe
- Les outils pour l'évaluation multi-dimensionnelle et l'élaboration du plan de service individualisé
- L'animation et la supervision d'une équipe chargée de l'accompagnement de personnes en situation complexe
- Le droit et la réglementation relatifs au secret partagé et au partage d'information
- Communication : prise de parole en public, conduite de réunion et régulation des conflits
- Le système d'information partagé
- Le système de reporting, les indicateurs de suivi et d'évaluation
- Utilisation des ressources allouées au pilotage territorial

MODULE
3

Gestion de projet appliquée à la mise en œuvre d'un programme d'action pour l'intégration et la coordination des services

2 jours en présentiel

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser les principes de la gestion et du management de projet et les situer dans le contexte du pilotage territorial
- Maîtriser les outils de conduite de projet : définition, planification et pilotage de projet

PROGRAMME

- Le macro-projet du pilotage territorial et la priorisation des actions
- La définition des missions, des objectifs et de la stratégie d'un projet
- L'organisation des tâches et des ressources des projets
- Le suivi de l'avancement et l'optimisation du calendrier d'un projet
- Le chef de projet, compétences et posture
- La constitution d'une équipe projet ainsi que son animation dans un fonctionnement matriciel
- Le pilotage du projet, anticipation et analyse de risques
- Mises en situation

MODULE
4

Dynamique d'équipe et conduite du changement

2 jours en présentiel + 2 jours en e-learning

COMPÉTENCES VISÉES

- Repérer et comprendre les logiques des acteurs pour les mobiliser
- Proposer une démarche de long terme acceptable et coconstruite avec les professionnels impliqués dans le projet
- S'approprier les outils / supports utiles pour planifier et conduire le changement
- S'appuyer sur ses ressources et son expérience et identifier une équipe pour accompagner les transformations

PROGRAMME

- Bases théoriques sur la conduite du changement, exemple de situations à commenter
- Notions sur le changement : motivation, capacité, dynamique, importance des relations, résistance au changement...
- Les grandes étapes d'un projet de changement
- Modèle de Quality Improvement : démarche de type cycle PDCA
- Sociologie des professions de santé, gestion de projet...

MODULE
5

Politiques publiques, gouvernance et financement

3 jours en présentiel

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les rôles des différentes institutions en charge de la gouvernance et du financement du système de santé et d'accompagnement à chaque échelon administratif
- Maîtriser les axes principaux des politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie pour une mise en œuvre dans les différents contextes territoriaux
- Connaître les systèmes de financement et de tarification des différents ESMS ainsi que les prestations individuelles pour les personnes âgées et en situation de handicap

PROGRAMME

- Politiques publiques dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie : panorama historique, principales lois dans le domaine de la santé, du handicap et des personnes âgées et réforme territoriale
- Gouvernance au niveau national, régional et départemental/local : principaux décideurs et financeurs dans le champ de la santé, de l'action sociale et de la protection sociale, instances de gouvernance, planification, autorisations et appels à projets
- Systèmes de financement de tarification

Partenaire

CNSA - Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie

Pour aller plus loin...

Pilotage territorial - Analyse de pratiques

3 jours - du 24 au 26 septembre 2019, à Paris
ou du 22 au 24 septembre 2020, à Paris

Le diagnostic territorial partagé : un vecteur du changement au service de l'amélioration du parcours des personnes en perte d'autonomie

4 jours - du 15 au 17 octobre 2019 + 21 janvier 2020, à Rennes

Prendre en compte les personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives, Alzheimer et apparentés

3 jours - du 03 au 05 mars 2020, à Rennes

Transformation de l'offre sociale et médico-sociale dans le secteur du handicap

3,5 jours - du 24 au 27 mars 2020

Programmes détaillés et inscriptions sur
formation-continue.ehesp.fr

Formulaire d'inscription

D.E. PILOTAGE TERRITORIAL

intégration des services d'appui aux personnes en perte d'autonomie



- Je souhaite suivre le diplôme : sur un an (2020)
- Je m'inscris au parcours diplômant :
- > module préparatoire (obligatoire)
 - > modules 1 à 5
 - > validation
- Je m'inscris au parcours diplômant et vous informe que j'ai déjà suivi les modules suivants :
- module 1* module 2* module 3 module 4 module 5
- *formation prise de poste Pilote MAIA
- Je ne souhaite pas m'inscrire au diplôme, mais uniquement au(x) module(s) suivant(s) :
- module 1 (04 > 07/02/2020, Rennes) module 2 (10 > 13/03/2020, Rennes)
- module 3 (28 > 29/04/2020, Paris) module 4 (16 > 17/06/2020, Paris)
- module 5 (22 > 24/09/2020, Rennes)
- Nouvelles dates

Nom : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance :

Lieu de naissance :

E-mail (obligatoire) :@.....

Fonction :

Corps de rattachement et profession :

Direction/Service :

Nom de l'établissement :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

N° de SIRET : Code APE :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Nom et prénom de votre responsable formation :

Adresse de votre responsable formation (si différente de l'employeur)

.....

Code postal : Ville :

E-mail (obligatoire) :@.....

Adresse de facturation (si différente de l'établissement) :

.....

Code postal : Ville :

Financier (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

J'accepte d'être informé(e) par e-mail des formations EHESP

Fait le le le
Signature du candidat Visa de l'employeur Visa du responsable Formation

Tarifs* :

5 000 € net, si financement employeur
4 500 € net, si financement personnel ou aidé
1 200 € les modules 1, 2 ou 5
2 100 € les modules 1+2
900 € le module 3
1 500 € le module 4
(voir le calendrier des sessions)

*Tarifs en vigueur au 01/05/2019

Pour vous inscrire,

- Envoyez votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation) **avant le 22 octobre 2019** (Voir modalités d'inscription)
- Scannez ou photocopiez ce bulletin d'inscription et retournez-le dûment rempli par courrier ou par e-mail à : candidaturefc@ehesp.fr
Tél : 02.99.02.25.00

Ecole des hautes études en santé publique

Service scolarité - Formation continue
15 Av. du Professeur-Léon-Bernard
CS 74312
35043 RENNES Cedex

1 fiche par stage et par personne

Enregistré sur le n° 53 35 09162 35
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC n° 2371.

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser par courriel à : referent-handicap@ehesp.fr

Modalités financières :

Dans le cas d'un **règlement par chèque**, merci de libeller et d'adresser indépendamment votre chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'EHESP, accompagné de la copie de la convention de formation.

La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des **conditions générales de vente** accessibles sur notre site internet ou notre catalogue en vigueur.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à DDFC – École des hautes études en santé publique, 15 avenue du professeur Léon Bernard 35043 Rennes cedex et/ou par email à fc-communication@ehesp.fr

Retrouvez toute l'offre de formation continue EHESP

sur le site : formation-continue.ehesp.fr